



B.P. 20056

67131 SCHIRMECK Cedex

Tél. 03 88 49 63 80

Fax : 03 88 49 63 89

E-mail : secretariat@ville-schirmeck.fr

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

En application de l'article L 2121-25, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal en sa séance du 29 septembre 2022 est communiquée ci-dessous :

- **2022/09/01** : Budgets primitifs 2022 : adoption de décisions modificatives
- **2022/09/02** : Mise à disposition d'un local communal à l'Office du Tourisme
- **2022/09/03** : Ecole de Musique Intercommunale Haute Bruche - Création des postes et fixation des coefficients d'emploi
- **2022/09/04** : Forêt communale – renouvellement de l'adhésion PEFC
- **2022/09/05** : Médiation préalable obligatoire – signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin
- **2022/09/06** : Reliure des registres d'état civil et d'actes administratifs – adhésion au groupement de commandes du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- **2022/09/07** : Actualisation du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) - signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin